

Mardi, le 8 septembre 2020

Travail au champ : Quand c'est le moment, C'EST le moment !

« Je ne tolère pas qu'on vienne, un dimanche, à 13h [...] commencer à charruer un terrain ; il y a le lundi, mardi, mercredi, jeudi... »

Un agriculteur a-t-il le droit de passer son tracteur à toute heure du jour et de la nuit, y compris le week-end et les jours fériés ? C'est la question posée par Vivacité à ses auditeurs et auditrices ce matin.

Il faut savoir qu'en agriculture, quand c'est le moment, C'EST le moment.

L'article 66 de la loi du 16 mars 1971 sur le travail stipule que les travailleurs d'une liste spécifique d'entreprises peuvent être occupés le dimanche (art. 66 de la loi du 16 mars 1971 sur le travail) ; l'exécution de travaux agricoles urgents ou indispensables, en fait partie. [sources : Services public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale]

Le citoyen doit comprendre que pour qu'il puisse avoir ses pommes de terre, son sucre, son lait, sa viande et tous ses légumes, tout au long de la semaine, il y a, en amont, des agriculteurs qui, oui, même le weekend, se démènent 7 jours sur 7. Un travail fourni sans compter et avec passion, pour le bien commun.

Nous ne pouvons tolérer les agissements de citoyens manifestant leur mécontentement suite aux nuisances sonores ou olfactives que ce travail pourrait engendrer. Ces gênes passagères et nécessaires ne justifient en rien les menaces et agressions verbales que nos agriculteurs et agricultrices perçoivent au quotidien.

Nous appelons les citoyens à la tolérance, mais surtout au bon sens afin de permettre à nos agriculteurs de pouvoir continuer à nous nourrir et nous offrir le meilleur de leur travail dans notre assiette, au quotidien.

Les fermes de type familial ont comme caractéristique d'être ancrées dans le tissu rural dont font partie les villageois. **Les bruits et odeurs issus du travail agricole sont des réalités des zones rurales** qui ne sont pas toujours bien accueillies par le citoyen. Pourtant, de nos jours, il faut s'en réjouir et les percevoir comme des signaux salutaires qu'un agriculteur est toujours en activités près de chez soi.

Pour la FUGEA, **il est primordial que les herbivores qui pâturent, le travail de la terre nourricière et les chants de coqs puissent continuer à animer nos campagnes rurales et que nos fermes à taille familiale puissent continuer à les structurer.**

Contacts

- Philippe Duvivier – *Président* : 0491 56 33 86
- Hugues Falys – *Porte-parole* : 0497 61 64 14
- Yves Vandevorde – *Coordinateur politique* : 0491 39 49 50

